



Date limite :  
Dimanche 20  
Avril  
2025

## Mariage de Léa

Bonjour à tous, ma fille, se marie au mois d'août heureuse d'un très bel évènement futur, sauf que nous avons un prêt relais qui c'est prolongé sur trois ans, car la maison n'est pas vendue et la, la banque vient de nous annoncer que étant donné que la maison n'est pas vendue à partir du 05/ 2025 ils vont enclencher les mensualités sur ce date depuis trois ans donc le montant par mois ce sera de 2500 € par mois Montant ou évidemment, je ne peux pas payer ni emprunter. mon mari est au chômage, il ne peut pas non plus. Et mon salaire ne suffira pas à 2500 €, c'est pour cela que j'en suis à demander une cagnotte. Hélas c'est le dernier recours. Je ne peux également pas faire de prêt bancaire pour l'instant car mon fils a une dette de sa voiture qui se finira fin mars jusque la nous sommes bloqués à cause de car mon mari s'est porté garant et mon fils n'a pas réglé en temps et en heure la somme demandée par credipar. C'est triste d'arriver à 56 ans et de devoir faire des démarches pareil. Mais ce qui compte c'est la fête de ma fille et qu'elle soit heureuse quand j'étais petite, je me disais toujours, je leur ferai un beau mariage nous avons cinq enfants mais la se c'est très compliqué. J'espère juste avoir retenu un peu votre attention et votre sensibilité. Merci un grand merci à vous

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/M0OQI99w>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Marie FACCIOLINI**